

Mémoire pour le BAPEProjet du port méthanier Rabaska

Lors de la présentation du projet Rabaska à Beaumont, la position officielle de la ville de Lévis était « contre » par résolution.

Après le refus du projet à Beaumont par un référendum, la ville de Lévis accepte qu'il y ait une présentation du projet sur son territoire.

EST-CE LOGIQUE? Non, cela est contradictoire. Cela est non éthique à la règle de l'art. Cela est non respectable envers les citoyens concernés.

La ville de Lévis a changé de position envers le projet malgré l'opposition des citoyens et du conseiller municipal du secteur Est, Monsieur Jean-Claude Bouchard.

Mentionnons que la ville de Lévis est formée de la fusion de 10 municipalités dont une distance de 45 km les sépare. Ainsi lors du vote, il y a eu 1 vote pour le quartier concerné et 15 votes pour les quartiers non concernés. C'est-à-dire que le changement de position a été voté par des personnes de l'extérieur qui n'ont pas pris en considération la volonté des gens locaux!

Est-ce cela l'acceptation sociale du milieu et le respect des citoyens?

La chambre de commerce fait partie de la liste de lobbyistes. Il serait très intéressant de vérifier depuis quelle date car cela pourrait peut-être nous expliquer le changement radical de la position de la ville de Lévis. C'est malheureusement indéniable, l'argent parle.

La ville de Lévis a refusé de faire des études indépendantes à la demande répétée des citoyens et des organismes.

Est-ce que la ville de Lévis a agit en bon père de famille? pour le bien de ses citoyens, sans pénaliser ou favoriser quelques-uns au détriment des autres?

Est-ce que la ville de Lévis a été équitable en acceptant seulement la version du promoteur de Rabaska et en refusant de s'informer par des parties neutres?

La ville de Lévis a aussi signé 2 protocoles d'entente avec le promoteur de Rabaska sans consulter la population. La ville a même refusé à la demande du conseiller municipal, Robert Maranda, à retarder l'adoption de cette résolution pour consulter les citoyens concernés. La ville a encore une fois ignoré ses citoyens de l'Est.

Monsieur Gaston Cadrin du GIRAM a demandé à la ville de Lévis d'organiser une rencontre à l'École Ste-Famille où dans le secteur touché du projet avec la population concernée. Résultat: la ville a organisé une rencontre à l'École Champagnat avec les citoyens concernés et la chambre de commerce!

Si la chambre de commerce de Lévis demande une rencontre avec la ville, la ville va-t-elle inviter en plus d'autres personnes ou d'autres groupes?

Pourquoi la ville de Lévis ignore-t-elle ses citoyens de l'Est? La réponse semble assez claire: Ce qui est important pour la ville de Lévis, ce sont les millions de dollars en taxes et quelque 50 emplois et ceci pour une période de 35 ans.

Voici maintenant ce que ressentent les citoyens lésés dans leur droit suite aux attitudes de la ville envers nos demandes légitimes d'information: **frustration** d'être défavorisé par rapport au promoteur de Rabaska et par rapport à la chambre de commerce.

La ville est toujours prête à discuter avec le promoteur de Rabaska. La ville n'est jamais prête à discuter avec ses citoyens. La ville n'a rien à dire, n'a rien à informer, elle préfère laisser le BAPE faire ce travail.

En conclusion, il est clair que la mairesse de Lévis, qui soit dit en passant, sera présente à la 2^{ième} partie du BAPE pour présenter le mémoire de la ville après une absence remarquée lors de la 1^{ère} partie, se préoccupe beaucoup de l'intérêt financier de la ville et n'hésite pas à prendre tous les moyens pour y parvenir même s'il faut détruire cette région unique de Lévis et ignorer les droits des citoyens locaux.

Considérant que le site du projet Rabaska est situé trop près des habitations et d'une école et que cela inquiète et stress énormément les familles qui y sont établis. Considérant que 3 projets de port méthanier ont été refusés aux États-Unis dans l'État du Maine malgré l'offre de millions de dollars de la part des promoteurs. Considérant que les historiens ont qualifié Québec, Lévis et l'Île d'Orléans de Berceau de l'Amérique française et que ce patrimoine doit être préservé pour être transmis aux générations futures. Considérant que Rabaska ne peut pas s'insérer harmonieusement dans un milieu sans l'acceptation sociale des gens locaux. Considérant qu'au Québec, nous sommes fiers de produire de l'énergie propre. Considérant que 2 ports méthaniers ne sont pas nécessaire au Québec et que le projet de Cacouna a été accepté:

Je vous demande Monsieur le président et messieurs les commissaire du BAPE de ne pas permettre que la ville de Lévis et le promoteur de Rabaska puisse **forcer** ce projet dans la population impliquée et détruire un environnement sain et exceptionnelle. S.V.P. laissez-nous vivre en paix, sans pollution, sans danger, sans bruit, sans stress.

Je vous remercie pour la considération que vous porterez à nos demandes.

Michel Arsenault